

Nom du produit : Complex Blue  
 Ref.Nr.: BDS000304\_2\_20130506 (FR)  
 Date de création/révision : 06.05.13 Version : 1.0  
 Remplace : BDS000304\_20110606

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Complex Blue  
 (FOOD PROCESSING SAFE®)  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

#### France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : Complex Blue  
 Ref.Nr.: BDS000304\_2\_20130506 (FR)  
 Date de création/révision : 06.05.13 Version : 1.0  
 Remplace : BDS000304\_20110606

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé: Non-classifié  
 Physique: Non-classifié  
 Environnement: Non-classifié  
 Autres dangers : Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases de risque (R) : Aucun(e)  
 Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
 S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:  
 agents de surface anioniques < 5 %  
 agents de surface non ioniques < 5 %

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	252-104-2	1-5			A
alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3		<5	Xn	22-41	
cellulose	9004-34-6	232-674-9	0-1			B,G

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours



<b>Nom du produit :</b>	Complex Blue	<b>Date de création/révision :</b>	06.05.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000304_2_20130506 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000304_20110606

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
<b>Ingestion :</b>	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
<b>Contact avec la peau :</b>	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.



<b>Nom du produit :</b>	Complex Blue	<b>Date de création/révision :</b>	06.05.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000304_2_20130506 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000304_20110606

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

## 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

# SECTION 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
cellulose	9004-34-6	VME	10 mg/m3
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm



Nom du produit : Complex Blue  
 Ref.Nr.: BDS000304\_2\_20130506 (FR)  
 Date de création/révision : 06.05.13 Version : 1.0  
 Remplace : BDS000304\_20110606

## limites d'exposition professionnelle nationales, France

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	100 ppm
cellulose	9004-34-6	VME	10 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
 Assurer une ventilation adéquate  
**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
 Masque antigaz (type ABEK)  
**la peau et les mains :** Porter des gants  
 (néoprène)  
**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect : état physique :** Liquide.  
**couleur :** Bleu.  
**odeur :** Neutre.  
**pH :** 11  
**Point/intervalle d'ébullition :** 100 °C  
**Point d'éclair :** Aucun(e)  
**Vitesse d'évaporation :** Non applicable.  
**Limites d'explosion : limite supérieure :** Non connu.  
**limite inférieure :** Non connu.  
**Pression de vapeur :** Non connu.  
**Densité relative :** 1.01 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
**Hydrosolubilité :** Soluble dans l'eau  
**Auto-inflammabilité :** > 200 °C  
**Viscosité :** Non connu.

## 9.2. Autres informations

**COV = composés organiques volatils** 0 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu



Nom du produit : Complex Blue  
Ref.Nr.: BDS000304\_2\_20130506 (FR)  
Date de création/révision : 06.05.13 Version : 1.0  
Remplace : BDS000304\_20110606

## 10.2. Stabilité chimique

Stable

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

## 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.  
Ingestion : Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.  
Contact avec la peau : Peut entraîner irritation.  
Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	LD50 oral rat	> 4000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	9510 mg/kg
alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	LD50 oral rat	1000-1400 mg/kg
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg

# SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Non-classifié

### Données ecotoxicologiques:



Nom du produit : Complex Blue  
 Ref.Nr.: BDS000304\_2\_20130506 (FR)  
 Date de création/révision : 06.05.13 Version : 1.0  
 Remplace : BDS000304\_20110606

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	EC50 daphnie	1919 mg/l
alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	LC50 poisson	10-100 mg/l
		EC50 daphnie	5-25 mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable rapidement - OECD 301B

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

## 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
 Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Réglementations nationales :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

# SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.



<b>Nom du produit :</b>	Complex Blue	<b>Date de création/révision :</b>	06.05.13 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000304_2_20130506 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000304_20110606

ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	Non applicable.
IMDG - Ems:	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Directive 99/45/CE  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.  
Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.  
Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

